

La Lettre du COPIL n°2

(Comité de pilotage de la grande Ligue Alsace-Champagne Ardenne-Lorraine)
Vendredi 29/samedi 30 avril à Reims



Le Comité de Pilotage de la future Grande Ligue Alsace-Champagne Ardenne-Lorraine vous propose de prendre connaissance du deuxième volet des avancées des différents groupes de travail investis dans la réforme territoriale.



Jean-Claude Hazeaux
Président Ligue Champagne Ardenne



Albert Gemmrich
Président Ligue Alsace

Bernard Désumer
Vice Président Délégué FFF



René Lopez
Président Ligue Lorraine

Bienvenue à la Ligue du Grand Est de Football

Après l'adoption par notre nouvelle collectivité administrative de la dénomination Grand Est, les instances du football se mettent au diapason et proposent la création de la Ligue du Grand Est de Football dont le siège sera localisé à Champigneulle (Lorraine).

Le traité de fusion qui constituera l'épine dorsale de la future Ligue devra être adopté par les différents Comités Directeurs actuellement en place le 8 juin prochain.

Par la suite la fusion des 3 anciennes Ligues devra être entérinée, au plus tard le 8 octobre 2016, à l'occasion des Assemblées Générales de rapprochement qui se tiendront dans les ligues Alsace, Champagne Ardenne et Lorraine.

La Ligue Grand Est de Football sera découpée en 3 secteurs intégrant naturellement les 9 districts du nouvel espace :

- **Ouest** (District des Ardennes, District de l'Aube, District de la Marne, District de la Haute-Marne)
- **Centre** (District de la Meuse, District Mosellan, District de Meurthe-et-Moselle*, District des Vosges)
- **Est** (L'Association du Football Alsacien, après sa création)

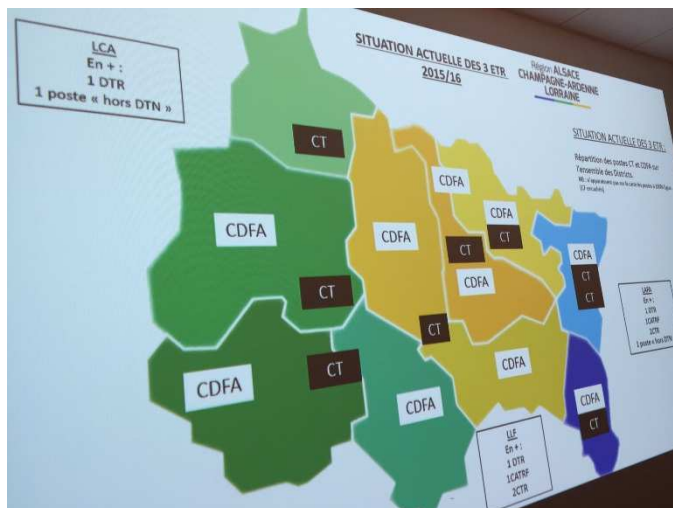
*Après la fusion entre le District du Pays-Haut et le District de Meurthe-et-Moselle Sud

La réforme des statuts en marche

Si l'activation du futur comité directeur de la Ligue Grand Est devra attendre les élections prévues en début d'année prochaine, les principes de base des futurs statuts ont été définis.

Le Comité Directeur sera composé de 25 membres issus d'un scrutin de liste intégrant les 9 présidents de Districts élus-membres de droit, un représentant de l'arbitrage, un éducateur, un médecin, une femme ainsi que d'autres personnalités issues du monde du football.

Le bureau pour sa part comprendra 13 membres : le président, un président délégué, un secrétaire, un trésorier, 6 membres-non présidents de District ainsi qu'un président de District de chacun des 3 secteurs identifiés : Ouest-Centre et Est qui regrouperont les Districts actuels.



Maintenir la cohérence de la pyramide des compétitions

L'organigramme des compétitions organisées en Alsace-Champagne Ardenne et Lorraine pour la saison 2016/2017 sera identique à celui connu actuellement par les clubs.

L'organigramme des compétitions seniors réformé tiendra alors compte de la nécessité de limiter les déplacements des clubs qui évolueront dans des zones géographiques homogènes.

Ainsi, le 5^e niveau de compétition national, ex-CFA2 va prendre l'appellation de CFA (Championnat de France Amateur) et sera placé sous la gestion de la Ligue Grand Est de Football. Le CFA sera composé de 14 équipes et donnera accès au National 2, nouvelle appellation de la CFA actuelle.

Comme le souhaite la Fédération Française de Football, les compétitions régionales seniors seront organisées sur 3 niveaux.

- Le 1^{er} niveau régional, sera intitulé **Régional 1** (ex-Division d'Honneur) et sera organisé autour de 3 secteurs (Ouest-Centre et Est) de 14 équipes soit 42 équipes.
- Le 2^e niveau régional, sera rebaptisé **Régional 2** et dénombrera 6 groupes de 12 équipes.
- Enfin, le 3^e et dernier niveau sera intitulé **Régional 3**, il comptera 15 groupes de 12 équipes, répartis de la manière suivante dans les 3 secteurs : Ouest (3 groupes), Centre (7 groupes)-Est (5 groupes)

La réflexion se poursuit en ce qui concerne les compétitions de jeunes, féminines, futsal, beach soccer et fera l'objet d'une présentation ultérieure.



Patrice Grethen
Directeur Technique Régional Ligue Grand Est

Equipe Technique Régionale

Le schéma de déploiement de la future Equipe Technique Régionale s'appuiera sur 3 pôles d'activités : Formation, Développement des pratiques et Parcours d'Excellence Sportive.

La règle d'or est de pouvoir poursuivre un travail de proximité sur l'ensemble du territoire du Grand Est avec les différents acteurs afin d'apporter une réelle valeur ajoutée aux clubs.

Patrice Grethen, le futur Directeur Technique Régional sera secondé par 2 DTR adjoints, Pierre Jacky (Strasbourg) et Fabrice Villière (Reims).

Arbitrage

Le règlement intérieur de la future Commission Régionale d'Arbitrage sera établi au 30 juin prochain et pourra être communiqué aux arbitres.